

BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) COUPON NOTE 2020/2

FLASH
INVEST

Août 2013

Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Obligation structurée



7 ans



Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance



7 coupons annuels potentiels compris entre 0% et 9% (brut)

Rendement actuariel (avant précompte mobilier) compris entre -0,28% et 8,60%



Profil conservateur à neutre

La **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING COUPON NOTE 2020/2** (en abrégé **BP2F COUPON NOTE 2020/2**) est un instrument de dette émis par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous rembourser le capital investi (hors frais), à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi, à l'échéance.

La **BP2F COUPON NOTE 2020/2** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances, expérience et situation financières, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument de dette, notamment via une familiarisation avec les actions du panier et les taux d'intérêt.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 7 ans.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Droit à 7 coupons annuels potentiels compris entre 0% et 9% (brut) en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions internationales.

Sept coupons potentiels pouvant grimper jusqu'à 9% (brut)

La **BP2F COUPON Note 2020/2** permet à l'investisseur prudent de profiter d'un redressement éventuel des marchés boursiers, même très limité, sans avoir à investir en actions et donc sans exposer son capital au risque élevé d'un investissement dans cette classe d'actifs.

En effet, elle donne droit à **7 coupons annuels**, compris entre 0% et un maximum de 9% (brut). Le rendement actuariel (avant précompte mobilier) variera donc entre un minimum de -0,28%, dans l'hypothèse où aucun coupon n'aurait été distribué durant toute la période d'investissement, et un maximum de 8,60%, dans l'hypothèse où les 7 coupons distribués auraient tous été de 9% (brut).

Le montant de chaque coupon sera déterminé par la **performance d'un panier constitué de 20 actions internationales** (voir liste et processus de sélection en page 2).

	Date d'observation des performances des actions	Date de distribution potentielle
1	5 septembre 2014	12 septembre 2014
2	4 septembre 2015	14 septembre 2015
3	2 septembre 2016	12 septembre 2016
4	5 septembre 2017	12 septembre 2017
5	5 septembre 2018	12 septembre 2018
6	5 septembre 2019	12 septembre 2019
7	4 septembre 2020	14 septembre 2020



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 1^{er} août à 9 h au 30 août 2013 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus (voir partie B des Final Terms).

Pour en savoir plus ou pour souscrire:



dans toute **agence BNP Paribas Fortis**



sur simple appel au **n° 02 433 41 31**



via **PC banking** sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions





Calcul des coupons potentiels

À chacune des 7 dates d'observation, l'**évolution de chaque action** du panier sera calculée par rapport à son niveau de départ, fixé une fois pour toutes à l'émission.

- Si l'action est restée stable ou a progressé, on lui attribue **d'office une hausse de 9%**.
- Si l'action a reculé, sa baisse effective n'est prise en considération **que jusqu'à -25%**.

L'**évolution du panier** sera égale à la moyenne des 20 performances ainsi calculées et déterminera le taux brut du coupon distribué.

Performance réelle d'une action	Performance retenue pour cette action
-50%	-25%
-18%	-18%
-3%	-3%
0%	9%
4%	9%
20%	9%

3 scénarios du calcul du coupon

Donnés à titre purement illustratif du mode de calcul du coupon, les trois scénarios suivants sont purement théoriques et ne préjugent pas de la performance future du panier d'actions. Ils ne constituent en aucune manière une garantie quant au coupon effectivement distribué.

Coupon maximal	Coupon intermédiaire	Coupon minimal
Les 20 actions du panier ont toutes enregistré une performance nulle ou positive au terme de la période d'observation. L'évolution de panier est donc égale à 9%.	L'évolution du panier au terme de la période d'observation (telle qu'expliquée ci-dessus) est comprise entre 0% et 9%.	L'évolution du panier au terme de la période d'observation (telle qu'expliquée ci-dessus) est nulle ou négative.
Le coupon brut pour cette période est de 9% .	Le coupon brut pour cette période est égal à l'évolution du panier .	Le coupon pour cette période est nul .

Processus de sélection des 20 actions du panier

Au sein de l'univers global des actions suivies par ses analystes, BNP Paribas Fortis, en tant que promoteur, a suggéré à l'émetteur de ne retenir que les actions

- bénéficiant d'une **recommandation positive** (acheter) ou **neutre** (conserver),
 - présentant une **capitalisation boursière** d'au moins 1 milliard EUR, et
 - dont la dette obligataire, si elle fait l'objet d'une notation externe, bénéficie au moins d'un rating BBB- chez S&P et/ou Baa3 chez Moody's (**rating Investment Grade**), voire plus élevé encore pour les financières (au minimum A- chez S&P et/ou A3 chez Moody's).
- La sélection ne répond par contre à aucune stratégie d'allocation régionale ou sectorielle.

Dans l'étape de sélection suivante, les analystes privilégient une **approche "Dividende élevé et récurrent"**.

Dans le cadre de cette approche, les actions doivent répondre à **trois critères objectifs**, permettant d'évaluer la qualité de leurs dividendes.

Ainsi, pour faire partie du panier, une action doit présenter:

1. un rendement du dividende d'au minimum 3% et supérieur à la moyenne de la zone géographique dont l'action relève;
2. une solvabilité élevée, mesurée par un rapport dette nette/EBITDA* inférieur à 3;
3. un taux de distribution des bénéfices inférieur à 70% des bénéfices nets consolidés de l'entreprise.

* EBITDA: revenus avant intérêts, impôts, amortissements et provisions.

Les analystes opèrent ensuite leur choix définitif sur la base du **potentiel de revalorisation** de chaque action. Ils estiment qu'en répondant à ce processus de sélection rigoureux, les 20 actions qu'ils ont choisies devraient voir leurs cours boursiers s'apprécier sensiblement dans l'hypothèse d'un redressement des marchés d'actions. Et dans le cas où ceux-ci resteraient sous pression, ces sociétés seraient mieux armées que les autres pour résister à une tendance baissière.

Bon à savoir

Les coupons potentiels sont uniquement déterminés par les performances boursières des actions du panier. L'investisseur ne bénéficie donc pas des dividendes distribués par ces actions.

Panier des 20 actions

Entreprise	Pays	Secteur
Allianz SE	Allemagne	Assurances
BASF SE	Allemagne	Chimie
BHP Billiton Ltd	Australie	Matières premières
Canon Inc.	États-Unis	Technologie
China Shenhua Energy Co Ltd	Chine	Énergie
Cie de Saint-Gobain SA	France	Construction
Eni SpA	Italie	Énergie
Ericsson	Suède	Technologie
General Electric Company	États-Unis	Industrie
Industrial & Commercial Bank of China Ltd	Chine	Finance
Rio Tinto plc	Grande-Bretagne	Matières premières
Royal Dutch Shell plc	Pays-Bas	Énergie
Sanofi SA	France	Soins de santé
Siemens AG	Allemagne	Technologie
Standard Chartered plc	Grande-Bretagne	Finance
Telenor ASA	Norvège	Télécoms
Teva Pharmaceutical Industries Ltd	Israël	Soins de santé
Total SA	France	Énergie
Vinci SA	France	Matériaux de construction
Zurich Insurance Group Ltd	Suisse	Assurances

Vous trouverez dans les Final Terms plus d'informations sur les actions du panier (entre autres leurs codes ISIN et les places de cotation).



Pour quel investisseur?

En tant qu'investisseur, vous ne devez envisager un investissement dans ce type d'instrument financier que s'il est approprié au regard de votre situation financière, vos objectifs d'investissement et vos connaissances et expérience.

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation structurée est prioritairement destinée, dans certaines limites, aux investisseurs présentant un **profil conservateur à neutre**. Elle peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, à des investisseurs présentant un autre profil.

Vous trouverez plus d'informations sur les profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par BNP Paribas Fortis si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement. Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus, et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque", ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible dans toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > MiFID > Plus d'infos sur MiFID.



Principaux risques

- **Risque de crédit**: en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance.
- **Risque de contre-performance**: l'investisseur risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas d'évolution adverse des actions constituant le panier.
- **Risque de liquidité**: cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (1.000 EUR). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais" et "Fiscalité", en page 4).
- **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché)**: le droit au remboursement à 100% de la valeur nominale ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de cette obligation structurée fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur et l'évolution des actions du panier et des taux d'intérêt.



Prospectus

Le **Prospectus** est constitué

- du **Prospectus de base** "Note, Warrant and Certificate Programme" daté du 3 juin 2013, rédigé en anglais et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), à Paris,
- du **résumé de l'émission** spécifique, rédigé en français, et
- des **Final Terms** datées du 31 juillet 2013.

Ces documents ainsi qu'un résumé en français du Prospectus de base sont disponibles gratuitement sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Émetteur: BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA.

Garant: BNP Paribas Fortis SA. La garantie ne s'applique qu'en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur.

Rating du garant: A2 (*stable outlook*) chez Moody's, A+ (*negative outlook*) chez Standard & Poor's et A+ (*stable outlook*) chez Fitch.

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale par coupure: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0948861710 - Série N006.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.
- Cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé (voir "Risques de liquidité" en page 3).



Risque

Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 3.



Durée

Date d'émission et de paiement: 12 septembre 2013.

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale. Le prix d'émission inclut une commission de placement de 2% et une commission annuelle de 1% maximum pour la distribution de l'obligation structurée (voir rubrique "Frais" ci-dessous).

Date d'échéance: 14 septembre 2020, soit une durée de 7 ans.

Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.



Rendement

• **Sous-jacent:** panier de 20 actions internationales (voir liste et explications de la sélection en page 2).

• **Droit à 7 coupons annuels potentiels, compris entre 0% et un maximum de 9% (brut)** en fonction de l'évolution du panier de 20 actions internationales (voir explications du mode de calcul du coupon en page 2).

• Le rendement actuariel (avant précompte mobilier) sera compris entre un minimum de -0,28% et un maximum de 8,60% sur base du prix d'émission de 102%.

• Dates de distribution des coupons: 12 septembre 2014, 14 septembre 2015, 12 septembre 2016, 12 septembre 2017, 12 septembre 2018, 12 septembre 2019 et 14 septembre 2020.

• Valeur initiale des actions: cours de clôture du 3 septembre 2013.

• Valeurs intermédiaires et finale des actions: 5 septembre 2014, 4 septembre 2015, 2 septembre 2016, 5 septembre 2017, 5 septembre 2018, 5 septembre 2019 et 4 septembre 2020.



Frais

Frais

• **Service financier:** gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.

• **Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.

• **Frais de courtage:** pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement en agence ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes.

Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102%

• Commission de placement unique de 2% de la valeur nominale des titres. À la date d'émission, l'émetteur rétrocédera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur.

• Commission annuelle pour la distribution et la promotion de l'obligation structurée et à titre d'apporteur d'affaire de 1% maximum de la valeur nominale des titres, perçue par le distributeur.

L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Selon la législation actuellement en vigueur, les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB)

• Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).

• TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).



Documentation

La documentation relative à cette obligation structurée est décrite en page 3.

L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F COUPON Note 2020/2 sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.